

Image not found or type unknown



Information pour papier et enfant

Par **hamam**, le **19/10/2010** à **13:13**

Bonjour, je suis un jeune marocain j'ai pas de papiers en France et j'ai reconnu une femme française. Durant notre relation, elle est tombée enceinte avec moi. Mes demandes sont les suivantes :
* Ai-je le droit de faire mes papiers une fois après la naissance de mon enfant après l'enregistrement sans que je vive avec cette femme ?
* Comment procéder à cela ?
merci